



L'InfoCharte

« Je ne gaspille pas l'eau »

N°27 – Avril 2023

La lettre d'info de la charte « Je ne gaspille pas l'eau » présentant les projets et aménagements des communes adhérentes et informant des innovations technologiques en matières d'économies d'eau.

ACTUALITES

CHARTRE

CONFERENCE

Conférence pour les 10 ans de la charte "Je ne gaspille pas l'eau"

Le jeudi 20 avril 2023, les communes labellisées se sont vu remettre le millésime 2023 du label « **Ressource en eau - Commune économe** » à l'occasion d'un évènement organisé par le SMETA pour les 10 ans de la charte « Je ne gaspille pas l'eau ».

Dans une ambiance conviviale et en présence d'une quarantaine de participants, la remise des labels a été précédée par une conférence intitulée « **Ressources en eau : enjeux mondiaux, solutions locales** » donnée par Eric SERVAT, hydrologue et directeur du Centre International UNESCO sur l'eau de Montpellier.

Le temps d'échanges qui a succédé à la conférence a été très riche et montre l'intérêt du public présent pour les questions liées au changement climatique et

leur implication dans les problématiques de gestion de l'eau.

Le discours de Monsieur SERVAT et son message d'espoir, mettant en avant l'importance du compromis, ont su toucher les acteurs présents. Acteurs qui œuvrent chaque jour, à leur échelle, à réduire les impacts sur les ressources en eau.



Photos des référents des communes labellisées

Son objectif est de proposer un cadre technique et méthodologique pour une mise en œuvre de

pratiques adaptées à la conservation du patrimoine végétal existant, à la végétalisation, la gestion écologiques des espaces et la gestion économe de l'eau.

EVENEMENT

SENSIBILISATION

Semaine verte à Bassan du 9 au 13 mai 2023 : « La Vert'attitude »

Un an après la signature de la Charte « Je ne gaspille pas l'eau » à l'occasion de sa semaine verte, la commune Bassan renouvelle pour la troisième année cette semaine dédiée à la sensibilisation à l'environnement. Sur la thématique « La Vert'attitude », cette semaine verte aura lieu du 7 au 13 mai 2023.

Le programme de la semaine et le bulletin d'inscription aux ateliers sont disponibles sur le site de la mairie :

<https://www.bassan.fr/vivre-a-bassan/actus/413-la-vert-attitude-a-bassan>

Cette année, la journée du mardi est réservée à la sensibilisation des écoles primaires de Bassan avec une marche écocitoyenne « village propre » le matin et des ateliers animés par l'association AREpb

(Autres Regards sur l'Environnement du Piémont Biterrois) sur le climat et les ressources en eau. 4 ateliers « La planète bleue » sont prévus pour les maternelles et CP et 2 ateliers « Le climat en mouvement » sont prévus pour les classes de CM1/CM2.



ESPACES VERTS

ECONOMIES

Charte Engagé pour le végétal de la FREDON Occitanie

Remplaçant les chartes régionales « Zéro Phyto » mais s'inscrivant dans leur lignée directe, la nouvelle charte « Engagé pour le végétal » a pour objectif de poursuivre l'accompagnement des gestionnaires JEV (Jardins Espaces Végétalisés Infrastructures).

Il s'agit d'une charte d'engagement pour accompagner les gestionnaires dans la végétalisation et la mise en place de bonnes pratiques pour la gestion du végétal.

Elle s'articule autour de 12 engagements clés pour une gestion respectueuse de la santé, de l'environnement et des territoires :

1. Objectif **Zéro Phyto et Zéro engrais** de synthèse ;
2. Objectif **zéro plastique** dans les plantations ;
3. **Gestion paysagère raisonnée** pour la pérennité du patrimoine végétal ;
4. Objectifs **100% végétalisation**, en alternative au désherbage mécanique et **100% de plantations en pleine terre** ;
5. **Bonnes pratiques de plantation** et choix de végétaux adaptés et diversifiés ;
6. **Perméabilité** des sols ;
7. Objectif **zéro arrosage superflus** ;
8. Objectif **zéro déchets verts** ;
9. **Accueil de la biodiversité** par une gestion différenciée et écologique des espaces ;
10. **Plan d'actions global** selon les moyens mobilisables ;
11. **Communication et sensibilisation** pour un essaimage des bonnes pratiques ;
12. **Information et formation** des équipes.



Logo de la charte « Engagé pour le végétal »

Trois niveaux d'engagements ont été définis pour une démarche progressive.



Cette charte est ouverte à tous les gestionnaires JEV soit les collectivités, les gestionnaires d'infrastructures touristiques et de loisirs et les gestionnaires d'infrastructures linéaires.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au **20 mai 2023**.

Pour plus d'informations et télécharger les documents de candidature : [Cliquez ici](#)

PARTICIPEZ A L'INFOCHARTER !

Votre commune a mis en place un système innovant pour économiser de l'eau et vous souhaitez partager votre expérience. Envoyer un mail au SMETA décrivant le projet à l'adresse suivante gmombertrand@smeta.fr afin qu'il apparaisse dans le prochain InfoCharte.

Prochain InfoCharte :
Mercredi 3 mai 2023